

Cette cérémonie, sans pompe et sans luxe, est bien en harmonie avec la vie de cet homme modeste, qui vécut éloigné du bruit et des grandeurs.

La levée du corps a été faite à trois heures précises par le clergé de Saint-Eucher. Un piquet d'infanterie rend les honneurs militaires. Les coins du poêle sont tenus par MM. Morin-Pons, président de l'Académie de Lyon ; Gravier, secrétaire général de la Préfecture ; Rossigneux, premier adjoint au maire ; Fontaine, doyen de la Faculté des lettres ; Aimé Vingtrinier, et un officier d'état-major, représentant le gouverneur militaire de Lyon. Le deuil est conduit par M. Charollais, beau-frère de Soulary, et par MM. Soulary, ses cousins.

Après eux, vient un cortège immense, où toutes les classes de la société lyonnaise se trouvent représentées, ainsi que la municipalité, l'administration, la députation du Rhône, l'armée, l'Académie de Lyon, la Société littéraire, les Facultés, la magistrature, la Chambre de commerce, puis des peintres, des artistes, des gens de lettres, des journalistes, des commerçants. Cette spontanéité qui n'est ni officielle, ni de commande, est le plus touchant hommage rendu à la mémoire du poète.

Après l'absoute donnée dans l'église de Saint-Eucher, le corps est placé sur un corbillard, et le cortège, précédé du clergé, se dirige vers le cimetière de la Croix-Rousse en suivant le cours d'Herbouville, le quai Saint-Clair, la place Tolozan, la rue Puits-Gaillot, la place des Terreaux, la rue Terme, etc. Sur tout le parcours, on défile au milieu d'une haie de spectateurs qui se pressent, serrés sur les trottoirs.

L'inhumation a lieu au cimetière de la Croix-Rousse, dans un terrain concédé à perpétuité, généreusement